

**Conférence introductive**  
**Ouverture et cohérence de la politique économique au Maroc**  
**M. Salaheddine MEZOUAR, Ministre de l'Economie et des Finances**

**Problématique de base**

Le Maroc a signé plusieurs accords de libre échange qui prévoient un rythme « quasi automatique » d'ouverture moyennant, entre autres, des mesures de démantèlement tarifaire programmées et irréversibles.

Face à cette ouverture, la politique économique marocaine devait mettre en œuvre un ensemble de mesures pour permettre de gérer l'ouverture et en faire profiter le tissu économique marocain. La mise en œuvre de ces mesures devait être synchronisée avec celle des accords de libre échange afin de minimiser les effets indésirables de l'ouverture et optimiser les gains du Maroc.

Un décalage semble se creuser, notamment durant les premières années de mise en œuvre des accords de libre échange entre le rythme de l'ouverture et celui de mise en œuvre des mesures d'accompagnement. Ce décalage n'a-t-il pas fait perdre des points de croissance à l'économie marocaine ? Les différentes réformes conçues et réalisées lors des cinq dernières années et le rythme de leur mise en œuvre permettront-ils de rattraper ce décalage ?

\*\*\*\*\*

**Table ronde 1 : « Première génération des plans sectoriels :  
quel impact sur la croissance ? »**  
**Modérateur: M. Hammad Kassal**  
**Problématique générale**

Avec « Vision 2010 », le Maroc a mis en place une stratégie de développement touristique volontariste susceptible de déclencher une dynamique de développement durable et intégré, avec des objectifs ambitieux en termes d'arrivées touristiques (10 millions), de capacité nationale hôtelière (230.000 lits), d'investissements (9 milliards d'euros), de recettes (48 milliards d'euros), de création de nouveaux emplois (600.000).

Au début des années 2005, le Maroc a conçu un « Plan émergence » destiné à mettre en place les nouveaux métiers mondiaux du Maroc avec un choix de focaliser les efforts d'incitation et promotion d'investissement dans cinq secteurs industriels et un secteur des services.

Par ailleurs, le Maroc s'est engagé ces derniers temps dans l'élaboration d'une nouvelle génération de Plans sectoriels (Vision 2020 pour le tourisme, Emergence revue pour l'industrie et l'offshoring, Artisanat du Maroc, Plan vert, etc.)

L'objectif de cette table ronde est de faire le point sur la première génération et la deuxième génération des plans sectoriels et notamment sur leur apport à la croissance et à l'emploi au Maroc.

**Table ronde 2 : Deuxième génération des plans sectoriels »  
Vers l'élargissement des plan de développement sectoriels  
M. Mr Abdelali BERRADA, Expert National de l'ONUDI**

**Problématique générale**

Le Maroc est doté d'un programme pragmatique et ambitieux qui cherche à développer, dans des délais courts, la sphère agricole au profit de l'ensemble des acteurs. Baptisé « Plan vert » ce programme de développement sectoriel ambitionne des impacts importants en termes de croissance du PIB, de création d'emplois, d'exportation et de lutte contre la pauvreté.

De même, la logistique étant un facteur de compétitivité essentiel, sera davantage dans le futur l'arme puissante pour gagner la bataille de la compétition et accéder à la prospérité. Il faut donc signaler que dans le contexte de l'environnement de plus en plus complexe et mouvant dans lequel nous évoluons, la proximité géographique seule ne suffit plus. Le développement des services de la chaîne logistique joue désormais de tout son poids dans la compétitivité des entreprises et des nations.

Dans quelles mesures cette une politique volontariste d'élargie le champs de développement sectoriels serait – elle à même d'assurer une stabilité de la croissance et une amélioration du bien être des populations ? Quelles sont les attentes en terme de points de croissance à gagner d'emplois à créer ?

\*\*\*\*\*

**Table Ronde 3 : « Demande extérieure et croissance au Maroc »  
Modérateur : Zouhair CHORFI : Directeur du Trésor**

La croissance au Maroc semble ces dernières années être le fruit principalement de la dynamique de la demande interne. Cette dynamique de croissance par la demande interne profite également aux importations et le solde des échanges extérieurs des biens et services a retranché 1,6 point de croissance au PIB marocain en 2007.

Le déficit de croissance marocaine et sa volatilité plus accentuée relativement à la concurrence impactent doublement les échanges extérieurs marocains. D'un côté, il ne permet pas de satisfaire une demande interne de plus en plus dynamique et conduit au renforcement des importations. D'un autre, il ne permet pas de dégager un surplus de production à même de dynamiser l'offre exportable.

Ces tendances risquent à moyen terme de déstabiliser le cadre macro économique et conduire à une fragilisation des équilibres fondamentaux de l'économie marocaine. Comment faire face donc à ces déficits et surtout aboutir à une contribution positive des échanges extérieurs à la croissance de l'économie marocaine ?

**Table Ronde 4 : «"Pour une meilleure exploitation des potentialités de la coopération économique internationale"  
Modérateur : Président du Conseil national du commerce extérieur**

Le Maroc s'est engagé d'une manière résolue dans une politique d'ouverture de son économie à travers la conclusion de plusieurs accords de libre échange tant au niveau de l'espace Euro- Méditerranéen qu'au niveau d'autres espaces économiques : Etats-Unis, Pays arabes entre autres.

Ce processus a été consolidé dernièrement par la conclusion du protocole accordant un statut avancé au Maroc par l'Union européenne. Ce statut devrait inaugurer une nouvelle génération des liens de coopération liant le Maroc à l'Union européenne à travers la mise en œuvre de plusieurs mécanismes de convergence dans tous les domaines de coopération dont notamment ceux économiques.

Quelle politique adoptée en vue de permettre au Maroc de mieux profiter de ses liens de coopération avec ses partenaires. Faut-il élargir le champ des accords de libre échange pour y inclure d'autre secteurs (comme les services) et domaine (comme les normes et les standards de production) ? Quel impact peut-on tirer en termes de croissance de ces élargissements éventuels ?

\*\*\*\*\*

**Conférence de clôture : «"Leviers de croissance et besoins en compétences "**

**Modérateur : M. El Hassan BENMOUSSA, Secrétaire Général au Département de la Formation Professionnelle**

Le Maroc a mis en place de nombreux chantiers basés sur des stratégies de développement volontaristes. Ces stratégies ont été imaginées avec une double perspective ; générer de la valeur ajoutée, principale richesse pour le Royaume et employer une main d'œuvre qu'elle soit hautement qualifiée ou de plus basse qualification. Ces stratégies visent aussi à structurer l'économie marocaine sur le long terme.

Des plans sectoriels ont été réalisés pour appuyer ces leviers de croissance. Le Maroc profite ainsi de la théorie des avantages comparatifs. En effet, les coûts comparatifs constituent un avantage très important pour la plupart des pays en développement, qui disposent d'une forte compétitivité sur le plan salarial, tout en ayant un très bon niveau de qualité. Le rapport coût/qualité constitue un des principaux motifs du choix des donneurs d'ordre.

Cependant, ces stratégies ne peuvent pas reposer uniquement sur l'avantage salarial, mais doivent également se baser sur les qualifications du travail. En effet, les ressources humaines constituent un facteur fondamental pour la mise en valeur des richesses et pour leur exploitation économique. La qualification du travail constitue d'ailleurs un critère de classement des pays, qui permet d'expliquer leur place dans l'économie mondiale. Le Département de la Formation Professionnelle et le Ministère de l'Enseignement visent donc à anticiper les besoins et à accompagner ces secteurs prioritaires, en mettant en place les moyens nécessaires à ces stratégies de croissance.